

Belle

...EN ROUTE POUR LE



N°

100

vue



N°95

janvier - février 2015

LE COMITÉ DE RÉDACTION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2015



J P Rolland

Edito

2015, une nouvelle année durant laquelle nous devons rester actifs, nous investir pour que Bellevue, grâce à sa diversité, demeure un lieu où il fait bon vivre !

Le quartier qui bénéficie de nombreux espaces verts, voit son image s'améliorer grâce à la réhabilitation de logements privés ou ceux de BMH et de la SNI.

Les structures et les écoles s'investissent au service des habitants. Au côté de la mairie, elles ont su se mobiliser pour assurer la mise en place des temps d'activités périscolaires qui ont permis aux enfants de découvrir de nouveaux loisirs. En 2015, elles prolongeront leur engagement autour de nouveaux projets : *mettre le quartier en musique* avec La Carène et l'ensemble Sillages, travailler pour une offre adaptée à l'accueil des 10-14 ans.

Le renouvellement des CCQ de Brest vient d'avoir lieu : ces conseils sont des lieux de dialogue et de partage sur la vie des quartiers. Ces dernières années, le CCQ de Bellevue a beaucoup œuvré sur des actions concernant le cadre de vie et le patrimoine. D'ores et déjà, côté collectivité, nous envisageons de travailler autour de projets d'avenir tels l'Île Factice, le terrain de l'ancienne station d'épuration ou le stationnement, sujet qui préoccupe beaucoup les habitants.

Bellevue est riche de sa vie associative et du travail en partenariat : nous devons continuer sur cette voie.

Merci et bonne année à tous.

Jacqueline Here

Maire adjointe en charge du quartier de Bellevue



Lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 4 ans, la Maison enchantée reçoit parents et enfants pour partager un moment agréable autour de jeux et d'activités d'éveil : conte, arts plastiques, éveil musical et éveil corporel. C'est un lieu convivial où vous pourrez rencontrer et échanger avec d'autres parents. De nouveaux horaires vous sont proposés : la Maison enchantée est ouverte de 9h30 à 11h00 les lundis, mercredis et vendredis et de 15h15 à 17h15 les jeudis.

Centre social Kaneveden de Bellevue
 1 rue Pierre Trépos – Tél. 02 98 03 08 69

La 17^e édition de Bellevue Solidaire vient de se terminer. Une fois de plus les habitants ont répondu présent aux nombreuses animations proposées par le collectif. Pas moins de 80 bénévoles se sont mobilisés pour faire de ce Téléthon une réussite. Il est regrettable toutefois que les actions mises en place par le collectif des Bahamas et les adhérents de l'Afev à Kerbernier n'aient pas attiré plus de monde au vu de la mobilisation des bénévoles.

Cette année au Téléthon national, le thème était le combat des parents, la vie des enfants. Chaque don, chaque geste compte pour combattre et vaincre la maladie. Grâce à vous la recherche avance.

**A Bellevue ce sont 8 500 € reversés au profit de l'AFM.
 Un grand merci à vous, les habitants, les sponsors, les donateurs et je vous donne rendez-vous en décembre 2015 !**

Plus d'informations sur www.brest-bellevue.net
 et www.afm-telethon.fr

Philippe Chagniot

Concours des jardins fleuris : une gagnante à Bellevue.



Une habitante du quartier, Catherine Donval, artiste peintre, a gagné en 2014 trois prix pour le concours des jardins fleuris : ville de Brest, Brest métropole océane et Finistère. Elle concourait dans la 1^{ère} catégorie (établissements accueillant la clientèle) pour son atelier d'artiste situé au 79 rue Joseph Le Borgne, l'Atelier au coin de la rue.
 Habitante Bellevue depuis 25 ans et installée à son adresse actuelle depuis 15 ans, elle a su mettre en valeur le jardin devant l'atelier.



Voici revenu le temps de Noël et des achats de fin d'année. Le moment aussi de se lancer dans un nouveau style de consommation. Quel que soit le temple de la vente dans lequel vous entrez, vous êtes fortement incité à acheter plus pour économiser et dépenser moins. Les temps sont durs ! Malgré un éventuel problème de stockage, l'achat par lots est mis en avant. A l'approche des fêtes vous pourrez acheter en grandes quantités de quoi régaler (gaver) votre famille, vos amis. Attention, l'achat de plusieurs dindes est à déconseiller, vous risqueriez d'être le dindon de la farce. Par contre, le carton de champagne, dont on conseille un usage modéré, se boira désormais avec bonne conscience et à notre santé ! Aux rayons cadeaux l'embarras du choix est de mise et les offres infinies. Du côté des vêtements dans leurs multiples déclinaisons, et pour ménager l'énergie (la nôtre surtout) la tendance semble être l'achat groupé de bonnets, de marinières, de masques de clown pour effrayer peut-être... les virus !
 Sans vouloir multiplier les vœux à l'infini, je vous souhaite un joyeux Noël et une (seule) très bonne année 2015.

Jeannette Divanach

Les TAP (temps d'activités périscolaires)

La réforme des rythmes scolaires, appliquée dès 2013 dans les écoles de Brest et d'autres communes volontaires, a été étendue à la rentrée 2014 dans toutes les écoles publiques françaises.

Quelle réforme ?

La réforme de 2013, au-delà du respect des rythmes biologiques des enfants intégrant les temps de repos nécessaires à chacun, vise à améliorer les apprentissages et à assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant. En pratique, cela revient à mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements au moment où la concentration des enfants est la plus grande.

Au bénéfice de l'enfant, le temps d'enseignement de 24h hebdomadaires réparti sur 9 demi-journées est complété par les temps d'activités périscolaires (TAP). Chaque journée est ainsi diminuée de 45 minutes en moyenne. A Brest, pour en faciliter l'organisation, les TAP ont lieu deux fois par semaine sur une heure vingt de façon à mettre en place des animations de qualité.



Entre récréation et TAP (école Freinet)



Préparatifs des activités manuelles (école Freinet)

Quelles activités ?

Les TAP permettent de proposer des activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique ou citoyen. Les enfants sont inscrits aux TAP par trimestre et participent à la même activité entre 2 périodes de vacances scolaires. Chaque groupe est constitué d'au maximum 18 enfants (primaires) et de 14 enfants (maternelles). Les animateurs des TAP sont des salariés de la ville ou sont issus des structures et associations.

Un exemple à l'école Freinet (129 élèves en 5 classes)

Les animateurs intervenant pour les TAP proposent des activités correspondant à leurs compétences. Les sports (rugby et basket) sont assurés par des clubs sportifs (BUC, Étendard). Des expériences à caractère scientifique (actuellement la cuisine moléculaire) sont proposées par les Petits Débrouillards. Le centre social de Bellevue organise des activités manuelles à base de matériaux de récupération. Des animatrices de la ville assurent les arts plastiques et des activités autour du jardinage - compostage.

Pour les maternelles, l'école Freinet a gardé le réveil échelonné suite à la sieste et propose ensuite aux enfants des activités autour de la lecture et de la découverte des jeux.

A Brest

Les temps scolaires ont été aménagés de la façon suivante : de 8h40 à 12h tous les matins et de 14h à 15h10 sur 2 après-midi, de 14h à 16h30 sur 2 autres après-midi. La pause méridienne est maintenue de 12h à 14h.

Les TAP sont gratuits tout en n'étant pas obligatoires. Les parents peuvent venir chercher les enfants à la fin du temps scolaire (15h10 deux après-midi par semaine). Si l'enfant participe aux TAP, il doit être inscrit avec un engagement sur le trimestre. Il est alors occupé jusqu'à 16h30 tous les jours.

A Bellevue

Quatre écoles (Aubrac, Kerhallet, Langevin, Dupouy) proposent les TAP les lundis et jeudis après-midi de 15h10 à 16h30. Pour 2 écoles (Freinet, Quizac), ils ont lieu les mardis et vendredis après-midi aux mêmes horaires. Pour chaque école, un responsable de site est présent de 10h30 à 18h. Son rôle est de faire le lien entre les animateurs et les enseignants. Ainsi, des projets communs ont lieu, chaque professionnel y intervient selon sa spécificité. En plus des clubs sportifs, de nombreuses structures et associations interviennent sur notre quartier : PL Bergot, PL Lambé, centres sociaux, étudiants issus d'associations ou d'écoles (comme l'école des Beaux-Arts), Archives, etc.

89% des enfants des écoles élémentaires et 79% des enfants des écoles maternelles participent aux TAP à Bellevue.



Des animateurs TAP devant l'école Freinet

Françoise Despré d'après des entretiens

(École Freinet : Gilles Calvarin, directeur et Dominique Floc'h, responsable de site périscolaire ; Mairie de Bellevue : Laure Coat, chargée de développement et Valérie Amis, coordinatrice des activités périscolaires sur Bellevue)

Un nom, une rue : Joseph Le Borgne

Une homonymie nous a amenés à une
confusion de personne pour cette rue dans
le Bellevue numéro 93
Veuillez nous en excuser.



Joseph Le Borgne, militant socialiste, naît le 14 novembre 1874 à Guipavas et décède le 7 août 1914 à Lambézellec des suites d'une pneumonie.

Ancien commis de marine, il exerce la fonction d'adjoint au Maire de Lambézellec de 1912 à 1914.

Libre penseur, Joseph Le Borgne crée une coopérative *La Solidarité* pour les ouvriers et employés. Rédacteur au *Cri du peuple*, il déployait à chaque 1^{er} mai une banderole *Travailleurs de tous les pays unissez-vous*.

Élu conseiller d'arrondissement du 2^{ème} canton de Brest, il est estimé de tous.

La rue Joseph Le Borgne située à Lanredec, débute rue Professeur Langevin et rejoint la rue Auguste Kervern à Kerinou.

Source : *Rues de Brest de 1670 à 2000*, de Gérard Cissé, aux éditions Ar Feunteun

Annick Bouchard

Un terrain aquatique sur les rives de Penfeld

Le terrain aquatique situé près du hangar de l'île Factice a été inauguré début 2014. Il est géré conjointement par le centre nautique de Brest et le CKB (canoë-kayak brestois) pour une pratique du kayak polo. C'est un sport collectif où deux équipes de cinq joueurs, chacun dans un kayak, s'affrontent avec un ballon sur un plan d'eau rectangulaire pendant deux mi-temps de dix minutes. L'équipe gagnante est celle qui a inscrit le plus grand nombre de buts.

Le terrain aquatique est utilisé par les kayakistes de ces structures et mis à la disposition des écoliers brestois.

Mi-novembre a eu lieu un tournoi départemental, en préparation du régional, mettant en jeu les équipes de Brest, Landerneau, Carhaix, Plouhinec et Quimperlé.

Entraînement les samedis matins (CKB : tél. 02 98 41 69 40)



Entraînement de kayak polo



Les infos du quartier sur :

[www.facebook.com/
brest.bellevuenet](http://www.facebook.com/brest.bellevuenet)

Le saviez-vous ?



Comme tous les ans, nous venons de passer à l'horaire d'hiver.

Cette décision n'a rien de récent. Benjamin Franklin (1706 – 1790) célèbre homme d'État américain, également ambassadeur en France et par ailleurs inventeur du paratonnerre, évoqua, en avril 1784 dans un journal français, l'éventualité d'un décalage horaire. Ce changement permettrait d'économiser des combustibles (bois, huile, bougie, pétrole). Cette idée fut vite oubliée. En 1907, un Britannique William Willet lança à son tour une campagne anti-gaspi de la lumière.

Le 30 avril 1916, l'Allemagne suivie par plusieurs pays européens fut la première à adopter ce système.

En France, l'heure d'été entrée en vigueur en 1917 fut abandonnée par le gouvernement provisoire de la

République en 1945 ! Cet horaire fut oublié jusqu'en 1976. A la suite du choc pétrolier de 1973, le gouvernement rétablit l'heure d'été le 28 mars 1976 afin d'économiser de l'électricité en soirée. Depuis 2002, les changements d'horaire se font à dates fixes : dernier dimanche de mars et d'octobre.

Des études réalisées en 2009 ont montré que les économies ont permis d'éviter l'émission de 44 000 tonnes de CO² mais que les gains obtenus sont relativement limités. L'arrivée de nouvelles lampes, la modification de l'éclairage public, devraient contribuer au bénéfice escompté.

Tout le monde s'accordera pour apprécier grâce à l'heure d'été les bienfaits des longues soirées estivales.

Jeannette Divanach

Spernot : réhabilitation et remodelage

L'ancienne décharge à ciel ouvert du Spernot a fonctionné de 1964 à 1999 (déchets ménagers jusqu'en 1988 puis tout venant ensuite). Elle avait été implantée dans la vallée du ruisseau du Spernot qui a été comblée par les apports. Ce ruisseau avait été protégé mais sa canalisation devenait poreuse avec le temps et les lessiviats des ordures s'y infiltraient. L'amas de déchets atteignait 40 m de hauteur et s'étendait sur 12 hectares.

La première opération a consisté à rebuser le ruisseau pour éviter toute infiltration des lessiviats. Il a fallu créer une voie de circulation autour du dôme pour permettre la mise en œuvre du remodelage et canaliser les eaux de ruissellement. Les plantes invasives qui colonisaient le lieu ont été arrachées par la même occasion. Le dôme a ensuite été recouvert des sédiments pompés dans la réserve d'eau de Kerleguer située non loin, sur la commune de Bohars. Cette opération a permis également de restituer à cette réserve sa capacité initiale qui, du fait de l'envasement, était passée de 70 000 m³ à 40 000 m³. Ces sédiments ont pour vocation d'étanchéifier le site. Après les sédiments le dôme a été recouvert de terre de remblai puis de terre végétale. Le sommet de la butte sera engazonné et les versants arborés.

Son aspect futur correspondra à celui d'un terrain d'agrément. Cependant il ne sera pas accessible au public avant de nombreuses années car susceptible encore d'émanations de gaz de fermentation s'échappant de l'ancienne décharge.

En contrebas du site, côté boulevard de l'Europe, et parallèlement à celui-ci vers les établissements Caugant, une voie de desserte de la future zone d'activité est en cours d'aménagement. Elle permettra un accès à partir du rond-point du Spernot.



Jean Paul Rolland

Toutes les informations et actualités du quartier sur
www.brest-bellevue.net

UEB C@mpus au cœur de l'UBO

Un campus numérique unique en Europe

Sur le site du Bouguen, Pascal Olivard, président de l'université de Bretagne occidentale (UBO), accompagné des partenaires du projet, a posé fin septembre la première pierre d'un des nouveaux bâtiments de l'UEB C@mpus (université européenne de Bretagne).

Grâce à des services en ligne innovants et des équipements de dernière génération, UEB C@mpus facilite l'enseignement à distance et la recherche en réseau. Développé pour les étudiants et les enseignants-chercheurs, le campus numérique gomme l'éloignement géographique et permet une nouvelle manière de communiquer et de travailler ensemble.

Le pôle numérique Brest Bouguen accueillera quatre salles. Il hébergera le service ingénierie d'appui et de médiatisation pour l'enseignement ainsi qu'un plateau de tournage multimédia. Sa livraison complète est prévue pour le printemps 2016 mais une grande partie des services sera exploitable dès mi-2015. Ce bâtiment, construit juste à côté de la bibliothèque universitaire du Bouguen, sera en connexion avec l'UBO. Il sera au cœur du campus.



Vue de synthèse des futurs bâtiments

Credit photo : atelier d'architecte Michel Rémon

Le logement à Bellevue

Un peu d'histoire

L'aventure urbaine de Bellevue débute en 1945. En effet, après le deuxième conflit mondial, il faut reloger rapidement les sinistrés, les réfugiés et les ouvriers qui viennent reconstruire la ville. Les baraques à usage d'habitation sont installées sur le plateau du Bouguen puis au Bergot et enfin à Bellevue.

En fin des années 50, les priorités sont le relogement en dur des habitants des baraques, ainsi que la création d'un centre universitaire en 1957. Dès 1959, avec l'avis favorable à la création d'une ZUP (zone à urbaniser en priorité), l'histoire de BREST 2, ville nouvelle, commence. Un immense chantier sur une surface de 180 hectares va s'étendre sur une période de près de vingt ans (1960 - 1977). A la fin des années 70, les projets immobiliers s'arrêtent à la faveur des percées vertes et des équipements de proximité.

Situation actuelle

Le quartier de Bellevue compte plus de 17 000 habitants, soit 13% de la population brestoise. Il apparaît comme homogène mais est constitué de plusieurs secteurs : Kergoat Ouest, Kergoat Est, Kerhallet, Quizac, Le Bergot, Bellevue centre, Kerbernier, Lanredec-Le Bouguen.

Le quartier se caractérise par un habitat principalement collectif. Il comprend environ 9 000 résidences principales dont 8 000 en logement collectif (soit 89 %). On note une diversité de statut : copropriétés privées, parc social, secteurs pavillonnaires. Certains immeubles, en l'état depuis leur construction, font actuellement l'objet de rénovations afin d'en améliorer le confort. Une personne sur deux réside dans le parc privé à Bellevue. La moitié des occupants du secteur privé est propriétaire.

Les organismes HLM (habitat à loyer modéré)

Les organismes à caractère social proposent des logements locatifs, accessibles sous conditions de ressources. Il existe différents bailleurs sociaux (offices et sociétés d'HLM). Un dossier commun doit être déposé auprès d'un organisme. Les attributions de logements du parc HLM sont faites par une commission.

Le Logis Breton

147 appartements à Kergoat
58 rue de la Terre noire, Quimper
Tél. 02 98 55 81 91
www.lelogisbreton.com

Brest métropole habitat (BMH)

Bureau d'accueil du Dauphiné
1566 logements
1 rue du Dauphiné
Tél. 02 98 47 39 22

Bureau d'accueil de Keredern
1047 logements
6 rue Gabriel Fauré
Tél. 02 98 00 46 99

Bureau d'accueil de Kerbernier
1285 logements
26 rue du professeur Langevin
Tél. 02 98 47 49 50
www.brest-metropole-habitat.fr

La Société nationale immobilière (SNI)

290 logements à Kermenguy
260 logements à Kerhallet
350 logements à Kergoat
Agence SNI de Brest
12 rue Michelet
Tél. 02 90 03 90 28
<http://www.sni-groupesni.fr>

Le Crous

logements pour les étudiants
2, avenue Le Gorgeu
Tél. 02 98 03 38 78



Les foyers logements

Les foyers jeunes travailleurs sont des logements conventionnés donnant droit à l'APL dès le mois d'entrée.

Résidence Kerdigemer (foyer mixte). 51 studios, de 18 à 40 m², équipés pour les jeunes de 18 à 30 ans.

4 rue du Quercy, tél. 02 98 03 15 80 - mail : kerdigemerfjt@amities-armor.asso.fr

**Pour le parc privé,
s'adresser aux agences
immobilières**

Consulter l'annuaire

Renouvellement des membres en 2015

Les opérations de renouvellement des conseils consultatifs de quartier (CCQ) ont connu leur premier temps fort le samedi 15 novembre.

Si la date était imposée pour tous les quartiers, chacun d'entre eux avait carte blanche sur les modalités pratiques d'organisation.

Le but était de faire connaître à chacun la vie de son quartier et l'implication des CCQ dans ces activités.

Le thème commun était *Mon quartier, hier, aujourd'hui, demain.*

Pour Bellevue, les membres sortants

du CCQ, bien accompagnés par Jacqueline Here, maire adjointe du quartier, Laure Coat, chargée de développement et Christine Pellen, nouvelle responsable par intérim de la mairie, avaient imaginé une matinée de rencontre à La Baraque.

Une exposition sur chacune des périodes accueillait les visiteurs : la genèse du quartier pour hier, les réalisations récentes suivies par le CCQ pour aujourd'hui et les projets envisagés sur le quartier pour demain.

Un petit déjeuner copieux les attendait également.

Jean-Luc Polard en sa qualité d'adjoint au Maire de Brest en charge de la cohésion sociale et de la participation des habitants.

Ont ainsi été présentés les activités de la mairie de quartier par Jacqueline Here puis le fonctionnement du CCQ par Jean Paul Rolland. Jean-Luc Polard a élargi le propos en soulignant l'importance de l'implication de toutes les catégories d'habitants du quartier, notamment les jeunes, dans cette structure. Il a également évoqué la nouvelle obligation légale de création des Conseils citoyens dans les zones en difficultés économique et sociale et souhaité leur intégration au CCQ.



Les interventions

Plusieurs dizaines de personnes ont répondu à l'invitation qui a été ponctuée des interventions de Jacqueline Here, Jean Paul Rolland vice-président sortant du CCQ et

Pour la suite

Les prochaines étapes de la mise en place du CCQ de Bellevue se situeront en janvier par la première réunion des nouveaux membres et début février par un accueil par le Maire de Brest des CCQ de tous les quartiers rassemblés.

La recette de Chantalinou

Joues de porc au cidre

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 8 joues de porc
- 1 kg de pommes de terre à chair ferme (charlotte)
- 6 carottes
- 1 à 2 oignons
- 75 cl de cidre brut
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 10 g de beurre
- 1 bouquet garni (thym-laurier-persil)



Préparation

- Faire revenir dans le mélange huile-beurre les joues de porc. Saler, poivrer. Puis les retirer et les laisser en attente.

- Ajouter l'oignon émincé, les pommes de terre coupées en gros morceaux, les carottes en bâtonnets. Laisser revenir 10 mn.

- Remettre les joues, ajouter le bouquet garni et arroser

avec le cidre. Couvrir. Amener à ébullition et laisser mijoter 1h30.

- Au bout d'1h30, ôter le couvercle et poursuivre la cuisson pendant encore 30 mn.

Sudoku : compléter la grille avec les chiffres 1 à 9.

Chaque chiffre n'est utilisé qu'une seule fois dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque bloc.

		9					7
2			5	7	6	4	
		1	3			8	
	9			5		1	4
		4	8		2		
7	2			4			5
	8			6	1		
	4	7	9	2			5
3					4		

Mots croisés : solution du n°94

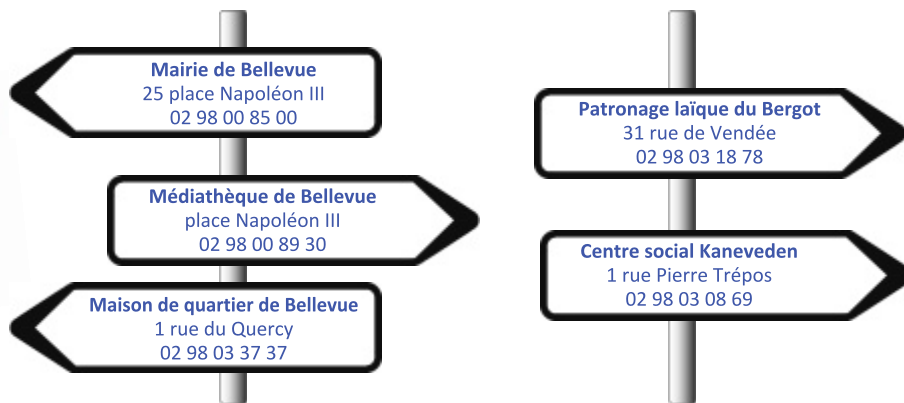
HORIZONTAL

- 1- Baromètre. 2- Arôme. 3- Garagiste. 4- Origan.
- 5- Réséda. Ee. 6- ONM. 7- Enivrante. 8- Alma. Aden. 9- Usé Brest

VERTICAL

- A- Bigorneau. B- Are. Nls. C- Rarissime. D- Orage. Va.
- E- Mogador. F- Emina. Aar. G- Tes. Onde. H- Entes.
- I - Évènement.

agenda



vendredis 26 décembre et 2 janvier	fermeture	centre social
mercredi 7 janvier à 17h	inscriptions Sortie familiale	centre social
samedi 10 janvier de 14h à 16h	broyage de sapins	mairie de quartier
jeudi 8 janvier à 9h	commande groupée de légumes (adhérents)	centre social
lundi 12 janvier à 14h	braderie de vêtements	centre social
jeudi 15 janvier à 10h	inscriptions Sortie pour tous du jeudi 22 janvier	centre social
samedi 17 janvier au vendredi 27 février	festival Pluie d'images	médiathèque
jeudi 22 janvier à 17h	braderie de vêtements	centre social
du 29 janvier au 8 février	festival Oups	quartier
dimanche 25 janvier à 15h	Ciné B2 : projection du film <i>Tricheuse</i>	centre social
mardi 27 janvier	vente de crêpes (commande en janvier)	centre social
jeudi 29 janvier à 19h	Apér'Oups	centre social
jeudi 29 janvier à 20h30	<i>Délirium très mots</i> Vincent ROCA (Oups)	centre social
samedi 31 janvier à 14h	jeux de société	médiathèque
lundi 2 février	vente de crêpes (commande avant le 31 janvier)	PL Bergot
lundi 2 février à 14h	braderie de vêtements	centre social
jeudi 5 février à 9h30, 10h45 et 18h	<i>La valse des petits carreaux</i> (0 à 3 ans) inscription au centre social	mairie de quartier
vendredi 6 février	atelier parents enfants (sur inscription)	centre social
samedi 7 février à 15h	<i>Rue du rêve</i> (Oups)	PL Bergot
samedi 7 février à 16h	spectacle marionnettes végétales	médiathèque
du samedi 7 au dimanche 22 février	Méli-Mélo : animations en famille aux vacances d'hiver	centre social
mercredi 11 février à 17h	inscriptions Sortie familiale du dimanche 15 février	centre social
dimanche 22 février à 15h	Ciné B2 : projection du film <i>Des croix sur la mer</i>	centre social
jeudi 26 février à 17h	braderie de vêtements	centre social
samedi 7 mars à 20h30	bal country	PL Bergot
dimanche 22 et 29 mars	élections départementales	quartier

Festival Pluie d'images du 17 janvier au 27 février

L'environnement par Focale Iroise Elorn.

A travers cette exposition, Focale Iroise Elorn se donne carte blanche pour vous présenter des univers simples, familiers et atypiques.

Spectacle de marionnettes végétales le samedi 7 février à 16 h.

C'est un rêve de bois qui prend forme, un rêve d'épouvantail qui prend son vol...

Ce spectacle invite à rêver l'alliance entre le genre humain et la nature (à partir de 18 mois).

Médiathèque de Bellevue

Méli mélo

De nombreuses animations sur le thème de la Chine : danses, calligraphie, cuisine, origami... vous seront proposées par les bénévoles du centre social et des partenaires du quartier (Confucius, médiathèque...) Le programme détaillé au centre social dès fin janvier.

Contact : Tél. 02 98 03 08 69

Espace Léo Ferré de la maison de quartier

Toute la programmation des concerts en temps réel sur : <http://espaceleoferre.e-monsite.com>

Parution du prochain journal fin février 2015

Responsable de publication : association Parlons-en ! 1 rue du Quercy - 29200 Brest

Le comité de rédaction est composé de : Annick Bouchard, Claude Bouchard, Philippe Chagniot, Chantal Denis-Le Quellec, Françoise Despré, Hubert Despré, Jeannette Divanach, Nelly Elleouet, Jean Paul Rolland, Marie-Paule Bis.

Bandeau : Maïwenn Despré, sur une idée originale d'Annick Bouchard. Dessins : Annick Bouchard.

Le journal est disponible au centre commercial B2, à la mairie de quartier, au centre social Kaneveden, à la maison de quartier, au patronage laïque du Bergot, au Netto, au Proxi, à la Poste, à la médiathèque, à la boulangerie place de Metz, au bar-tabac-presse Les Bahamas, au restaurant La Pause à Lanredec.

Logiciel de composition : Scribus - Impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - 29200 Brest
Journal gratuit tiré à 5200 exemplaires. Courriel : journaldebellevue@numericable.fr

